Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/La-ligne-a-haute-tension

12 avril 2005

La ligne à haute tension controversée

La Passiflore et le Coedra mobilisent contre le projet 2 X 400 000 volts.

Les opposants au projet dénoncent, entre autres, la défiguration du paysage par les pylônes.

En 2007 doit débuter la construction du réacteur nucléaire EPR (réacteur européen à eau sous pression) sur le site de Flamanville et avec lui une nouvelle ligne à très haute tension (THT) verra le jour pour distribuer l'électricité. Deux tracés sont envisagés : l'un traverse la Mayenne, l'autre le Coglais et le Pays de Fougères. La Passiflore et le Coedra (Collectif d'Opposition à l'Enfouissement des Déchets Radio Actifs, créé en 1990) s'organisent pour lutter contre ce projet 2 fois 400 000 volts.

Vendredi soir, à la salle polyvalente de Saint-Germain-en-Coglès, 150 personnes étaient présentes à la réunion publique d'information sur les lignes THT, organisée par la Passiflore et le Coedra. Trois intervenants, Didier Anger, du Crilan (Comité de réflexion et d'information sur la lutte anti-nucléaire) de Basse-Normandie, François Dufour de la Confédération paysanne-Sud Manche et Pierre Le Ruz, Docteur en physiologie à Rennes ont informé le public des dangers de l'implantation de l'EPR et des lignes THT.

Didier Anger a tout d'abord rappelé la vulnérabilité des centrales nucléaires en terme d'attentat et de menace d'accident comme celui de Tchernobyl. Selon lui, le nouveau réacteur nucléaire est inutile, coûteux et dangereux : « La somme d'argent investie pour les centrales des années 70, 80 n'est toujours pas remboursée. L'endettement est énorme. Alors pourquoi · Encore une fois, c'est une opération commerciale. Areva Cogema Framatome et Siemens, constructeurs de l'EPR veulent vendre leur réacteur ».

Pierre Le Ruz fait état, quant à lui, des nuisances sur les appareils électroniques (dérèglements des ordinateurs, des thermomètres, des pace-maker, des stérilets, etc.) et sur les hommes dues à la formation de champs électromagnétiques près des lignes à haute tension : « La proximité d'une ligne THT peut provoquer chez l'homme des problèmes d'agressivité, de sommeil, de mémorisation et même des risques de cancers du cerveau et de leucémies, en particulier pour les enfants. Tout cela est écrit et reconnu », explique le Docteur en physiologie.

Enfin, François Dufour évoque les maladies observées chez les animaux à la suite de plaintes d'éleveurs : « Les vaches sont atteintes de tremblements, de traites inégales et d'avortements. Quant aux porcs, on observe des baisses de poids et des problèmes de dysenterie. Certains éleveurs se

retrouvent aujourd'hui endettés. » Les constats des trois intervenants sont accablants mais ils n'envisagent pas pour autant de déplacer le problème vers une autre région : « La solution est le développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables.

Il faut chercher des alternatives », rappelle Didier Anger. André Robinard, responsable de l'association La Passiflore souhaite organiser des réunions plus locales dans le Pays de Fougères afin d'informer et de mobiliser le plus grand nombre de personnes. Une commémoration, vingt ans après l'accident de Tchernobyl, aura lieu en l'honneur des victimes le vendredi 22 avril, à 18 h 30 à l'OEuvre à la Vie (Jardin du Nançon). Enfin, un colloque sur le sujet se tiendra à Saint-Lô le samedi 28 mai.

Débat public

Interrogée, EDF calme le jeu. « La décision ferme de construire l'EPR n'est pas encore prise explique Guillerm Armanet, responsable du projet à Flamanville. Elle sera d'abord soumise, comme l'a décidé la commission nationale, à un débat public qui durera de septembre prochain à janvier, voire mars si besoin. Autrement dit c'est une série de réunions où chacun peut être entendu et où toute question peut être posée. Ce n'est qu'ensuite que le choix définitif sera effectué ».